

des deux roues!



EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES



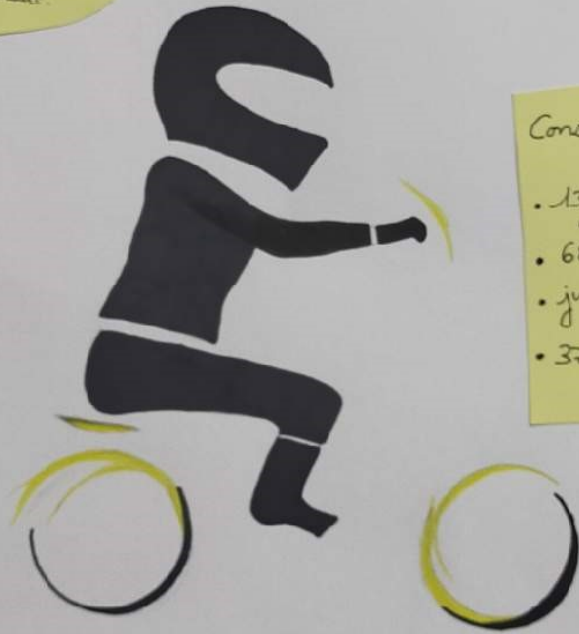
- casque intégrale
- feu arrière
- plaque d'immatriculation
- gants spécifiques
- 4 stickers spécifiques
- rétroviseur gauche
- catadioptre
- pot d'échappement
- feu avant
- amortisseur avant
- certificat d'immatriculation et assurance
- gilet carté rétro réfléchissant

EQUIPEMENT RECOMMANDÉS

- blouson
- rétroviseur droit
- pantalons
- cleausure montantes



un angle mort est un angle où le conducteur n'a pas de visibilité est donc il ne peut pas voir ce qui se passe à certain endroit



Conséquences du débridage d'un 50 cm³

- 135€ d'amende pour véhicule non-conforme...
- 68€ pour le bruit excessif
- jusqu'à 1500€ d'amende en cas d'excès de vitesse du scooter
- 3750€ d'amende pour conduite sans assurance et confiscation du 2 roues.

Être protégé et visible c'est le signe d'une **survie!**